

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALLOIRE
SÉANCE DU MARDI 14 NOVEMBRE 2023

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 10

Représentés : 3

Absents : 2

Date de convocation : 31 octobre 2023

Date d'affichage : 31 octobre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatorze novembre à 19 heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX, Maire.

Étaient présents : ROUGEAUX Jean-Pierre – RIVAS Natacha – RETORNAZ André – MAGNIN Carine – GRANGE Guy – RAMBAUD Marie-Pierre – FEUTRIER Stéphanie – POIROT Marie – RETORNAZ Lénaïck – GRANGE Michel

Étaient représentés : RETORNAZ Dominique (donne procuration à ROUGEAUX Jean-Pierre) – FALCOZ Corine (donne procuration à RETORNAZ Lénaïck) – MARTIN Jean-Marie (donne procuration à MAGNIN Carine)

Étaient absents : CLAPPIER Pascal – GRANGE Christian

Madame POIROT Marie est désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 23-11-117

Objet : PLU : modification simplifiée N°2 - Bilan de la concertation – approbation

Rapporteur : Jean-Pierre Rougeaux Maire.

Par délibération du 07 septembre 2023, nous avons défini les modalités de mise à disposition du dossier au public de la modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Pour rappel, l'évolution de notre document cadre d'urbanisme a pour objet de clarifier et d'homogénéiser le règlement dans les secteurs d'intérêt écologiques indicés « s » pour une meilleure compréhension et appropriation des acteurs de l'aménagement.

Désormais, il nous incombe de nous prononcer sur cette modification simplifiée n°2 du PLU et préalablement, de faire le bilan de la mise à disposition du dossier au public réalisée du 25 septembre au 27 octobre 2023.

L'ensemble des remarques formulées par les Personnes Publiques Associées (annexe 1) ainsi que les observations du public durant la mise à disposition du 25 septembre au 27 octobre 2023 (annexe 2) ont été analysées et prises en compte. Une modification est apportée au projet initial concernant :

- La proximité immédiate du site Natura 2000 « Clarée » ainsi que celle du site classé « Vallée de la Clarée et Vallée Etroite » seront mentionnées

En fonction de ces éléments, je vous invite à bien vouloir vous prononcer sur cette affaire communale.

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'urbanisme, notamment ses articles L.153-36 et suivants et L.153-45 et suivants,

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé par délibération du conseil municipal en date du 29 avril 2021,

Vu notre délibération du 07 septembre 2023 définissant les modalités de mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée n°2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU),

Vu la délibération du 07 septembre 2023 décidant de ne pas réaliser une évaluation environnementale sur avis conforme de la Mission Régionale d'Autorité environnementale,

Vu les pièces du dossier de modification simplifiée n°2 du PLU mises à disposition du public du 25 septembre au 27 octobre 2023,

Vu les notifications effectuées par mails successifs en date du 19 juin et 26 juillet 2023 du projet de modification simplifiée n°2 à messieurs les Présidents de la Chambre du Commerce et de l'Industrie de la Savoie, de la Chambre d'Agriculture de la Savoie, de la Chambre des Métiers de la Savoie, du Conseil Départemental de la Savoie, du Conseil Régional Rhône - Alpes - Auvergne, des Communautés de Communes du Briançonnais, Maurienne Galibler, Cœur de Maurienne, du Syndicat du Pays de Maurienne, de l'association Valloire Nature Et Avenir, messieurs les Directeurs du CNPF, de l'INAO, de la DDT, du TDL de Maurienne, madame le Maire de Montricher Albanne, Messieurs les Maires d'Albiez Montrond, de la Grave, de Névache, de Saint Jean d'Arves, de Saint Martin d'Arc, Saint Martin de la Porte, de Saint Michel de Maurienne, de Valmeinier ;

Vu l'avis de l'autorité environnementale en date du 16 août 2023 ;

Considérant que les avis des personnes publiques associées nécessitent une adaptation mineure ;

Considérant que les observations et avis recueillis, lors de la mise à disposition du projet de modification simplifiée n°2 du PLU et l'exposé des motifs y afférents, ne nécessitent pas d'adaptation mineure du projet de modification simplifiée n°2 porté à la connaissance du public ;

Considérant que le projet de modification simplifiée n°2 du PLU tel qu'il est présenté au conseil municipal est prêt à être adopté, conformément à l'article L.153.43 du code de l'urbanisme,

Le conseil municipal,
Vu le code général des collectivités territoriales,
Où l'exposé de Monsieur Rougeaux,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE :

- d'approuver la modification simplifiée n°2 du Plan local d'Urbanisme conformément aux annexes jointes à la présente délibération,
- d'autoriser monsieur le Maire à signer tous les actes et à prendre toutes les dispositions nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération,
- d'indiquer que le dossier du PLU est tenu à la disposition du public à la Mairie de Valloire aux jours et heures habituels d'ouverture ;
- que conformément à l'article R 153.21 du code de l'urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois et d'une mention en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

La présente délibération, accompagnée du dossier de PLU approuvé, sera transmise en sous-préfecture au titre du contrôle de légalité et produira ses effets juridiques à compter de sa réception par le sous-préfet et après l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité.

Ont signé au registre les membres présents
Copie conforme
Le Maire,
Jean-Pierre ROUGEAUX



Acte certifié exécutoire

Transmission en Préfecture : 16/11/23

Publication : 16/11/23

Valloire, le 16/11/23

Le Maire,
Jean-Pierre ROUGEAUX.



Envoyé en préfecture le 16/11/2023

Reçu en préfecture le 16/11/2023

Publié le 16/11/2023

ID : 073-217303064-20231114-23_11_117-DE



Annexe 1 : Analyse des avis des PPA - MS2 Valloire

PPA	Date de réception	Avis	Réponses des élus
INAO	29/09/2023 et 26/07/2023	Ne s'oppose pas à ce projet.	
CCI	05/07/2023 31/07/2023	Pas de remarque particulière.	
MAIRIE DE SAINT JEAN D'ARVES	01/08/2023	Aucune remarque	
MAIRIE DE NEVACHE	03/08/2023	Mentionner la proximité immédiate du site Natura 200 « Clarée » ainsi que celle du site classé « Vallée de la Clarée et Vallée Etroite »	Ce point sera modifié.
COMMUNE DE MONTRICHER- ALBANNE	04/08/2023	Avis favorable.	
LE DEPARTEMENT	21/07/2023	Avis favorable	
3CMA	18/08/2023	Pas de remarque particulière	
CHAMBRE D'AGRICULTURE SAVOIE MONT BLANC	18/08/2023	Pas de remarques particulières sur ce projet.	



Annexe 2 : Bilan de la mise à disposition- MS2 VALLOIRE - Conseil municipal du 14 novembre 2023

Le public a été informé par la presse dans Le Dauphiné libéré du 13 septembre 2023 et le 28 septembre 2023 de la mise à disposition du projet de modification simplifiée n°2 du PLU

Le Dauphiné Libéré
Mercredi 13 septembre 2023

Annonces légales | 23

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Avis d'attribution



**COMMUNE DE
FONTCOUVERTE-LA-
TOUSSUIRE**

Avis d'attribution

M. Bernard COVAREL - maire
10 rue de la Salette
73300 FONTCOUVERTE-LA-TOUSSUIRE
Tél : 04 79 56 71 57
mail : mairie@fontcouverte-latoussuire.com
w a b
<https://www.fontcouverte-latoussuire.com/tr/index.aspx>
SIRET 21730116700011
Objet : Acquisition d'une chargeuse à bras pivotant
Référence acheteur : 20230701
Nature du marché : Fournitures
Procédure adaptée
Classification CPV :
Principale : 34144000 - Véhicules automobiles à usage spécifique
Complémentaires : 34144710 - Chargeurs sur roues
Attribution du marché
Date d'attribution : 04/09/23
FRAMATEO RHONE ALPES, 10 RUE MONSIEUR ANCEL
69800 SAINT PRIEST
Montant indéfini
Envoi le 08/09/23 à la publication
Pour retrouver cet avis intégral, allez sur
<https://ledauphine.marchespublics-eurolegales.com>

368006800



COMMUNE ALEX

Avis d'attribution

Mme Catherine HAUJETER - Madame Le Maire
Mairie - Place de l'Église - 74200 ALEX - Tél. 04 50 02 87 06

Le marché débute à sa date de notification (date prévisionnelle octobre 2023). La date souhaitée de fin de la mission est le 30/06/2024 (calendrier prévisionnel à fournir dans l'offre).
Forme du marché : Prestation divisée en lots : non
Les variantes sont exclues : Non
Conditions de participation
Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle :
Liste et description succincte des conditions :
- Formulaire DC1 ou équivalent
- Copie du (ou des) jugement(s) prononcé(s) si le candidat est en redressement judiciaire
Capacité économique et financière :
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :
- Formulaire DC2 ou équivalent
Référence professionnelle et capacité technique :
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :
- Liste des principales prestations similaires effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire.
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat
Marché réservé : NON
Réduction du nombre de candidats : Non
La consultation comporte des tranches : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
Visite obligatoire : Non
Critères d'attribution :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération 60% Valeur technique de l'offre
40% Prix
Renseignements d'ordre administratifs :
GRAND CHAMBERY - service commande publique
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui
Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée
Remise des offres : 02/10/23 à 12h00 au plus tard.
Envoi à la publication le : 08/09/23
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Cette consultation bénéficie du Service DUME. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://marchespublics.grandchambery.fr>

368007200

Procédures adaptées (plus de 90000 euros)

- Lundi 25/09 - 14h
Critères d'attribution :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération 60% Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique
40% Prix
Renseignements d'ordre administratifs :
Alexandra AMRHEIN
Tél : 04 58 81 14 12
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui
Présentation des offres par catalogue électronique : Autorisée
Remise des offres : 02/10/23 à 12h00 au plus tard.
Envoi à la publication le : 08/09/23
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://ledauphine.marchespublics-eurolegales.com>

AVIS

Plan local d'urbanisme



**COMMUNE DE
VALLOIRE**

**Modification simplifiée N° 2 du
Plan Local d'Urbanisme
Mise à disposition du dossier au public**

Par délibération du 07 septembre 2023, le conseil municipal de Valloire a défini les modalités de mise à disposition au public du dossier de modification simplifiée n° 2 du Plan Local d'Urbanisme : dossier consultable du 25 septembre au 27 octobre 2023, en mairie de Valloire aux jours et heures habituels d'ouverture (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h et de 15h00 à 17h00). Le dossier sera également mis en ligne sur le site internet de la mairie : <http://www.mairie-valloire.fr>. Le public pourra consigner ses observations sur le registre mis à disposition ou les adresser par écrit à la mairie à l'adresse suivante : Monsieur le Maire de Valloire - Mairie de Valloire - 1 Place de la Mairie - 73450 VALLOIRE.

368756000



An

Cisalb
CISALB
Avis d'appel public à la concurrence

Mme Marie-Claire BARBIER - Présidente
42 RUE DU PRE DEMAISON
73000 CHAMBERY
Tél : 04 79 70 84 84
SIRET 25730214100029
L'avis implique un marché public
Objet : Restauration écologique du bois humide des Bauches et remise à ciel ouvert du Nant du Bachat - commune de Brison-Saint-Innocent
Procédure : Procédure adaptée
Forme du marché : Prestation divisée en lots : non
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Remise des offres : 17/10/23 à 12h00 au plus tard.
Envoi à la publication le : 25/09/2023
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://ledauphine.marchespublics-eurolegales.com>

370068700

Procédures adaptées (plus de 90000 euros)

MAIRIE DE SAINT-OURS
AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

M. LOUIS ALLARD - Maire
589 ROUTE DU CHEF LIEU 73410 SAINT-OURS
Tél : 04 79 54 91 87 - Fax : 04 79 54 95 75
mél : mairie@saintours-savoie.fr
web : <http://saintours-savoie.fr>
SIRET 21730265200045
Groupement de commandes : Non
L'avis implique un marché public
Objet : Rénovation Thermique et énergétique de l'école communale - Commune de Saint-Ours
Type de marché : Travaux
Procédure : Procédure adaptée ouverte
Lieu d'exécution : 342 Route de Bassa 73410 SAINT OURS
Forme du marché : Prestation divisée en lots : oui
Les variantes sont exigées : Non
Lot N° 1 - Maçonnerie-Gros Oeuvre
Lot N° 2 - Charpente Bois-Ossature Bois Véture
Lot N° 3 - Menuiseries Extérieures Bois et Aluminium
Lot N° 4 - Doublages -ITI- Faux Plafonds - Peintures
Lot N° 5 - Façades -ITE
Lot N° 6 - Chauffage - ECS - Ventilation
Lot N° 7 - Electricité - Eclairage
Lot N° 8 - Centrale de production solaire photovoltaïque
Lot N° 9 - Salle de classe provisoire
Conditions de participation
Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : Fixe dans le règlement de la consultation
Critères d'attribution : Offre économiquement la plus

avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif).
Renseignements d'ordre administratifs :
COMMUNE DE SAINT COURS
Tél : 04 79 54 91 87
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui
Remise des offres : 18/10/23 à 12h00 au plus tard.
Envoi à la publication le : 25/09/23
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur : <https://ledauphine.marchespublics-eurolegales.com>

370121000

COMMUNE DU BOURGET DU LAC
Avis rectificatif du 25/09/23

M. Nicolas MERCAT - Maire
7 rue des écoles - BP 15
73371 Le Bourget du Lac.
Tél : 04 79 26 12 12 - Fax : 04 79 26 12 13
mél : mairie@lebourgetdulac.fr
web : <http://www.lebourgetdulac.fr/>
Référence : 2023-06
Objet : Rénovation énergétique et fonctionnelle du groupe scolaire de l'École de La Cascade
Après la mention : Renseignements complémentaires
Ajouter : Une visite supplémentaire est programmée le 04 octobre 2023, 14h00.
Pour retrouver cet avis intégral, allez sur <https://ledauphine.marchespublics-eurolegales.com>

370121500

Procédures formalisées

MAIRIE DE MODANE
Avis de publicité

M. Jean-Claude RAFFIN - MAIRE
Place de l'Hôtel de Ville
73500 MODANE
Tél : 04 79 05 11 72 - Fax : 04 79 05 34 29
mél : st@modane.fr
web : <http://www.modane.fr>
SIRET 21730157100014
Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale
Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques;
L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.
Durée : N.C.
Accord-cadre avec un seul opérateur.
Objet : Marché public de service à bons de commande pour le déneigement de la station de Valfréjus
Type de marché : Services
Procédure : Procédure ouverte
Code NUTS : FRK27

Durée : À compter du 01/12/23
Jusqu'au 30/11/27
Description : prestations de déneigement
Classification CPV :
Principale : 90820000 - Services de déneigement
La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : OUI
Forme de la procédure : Division en lots : non
Les variantes sont acceptées
Options : non
Réductions : oui
3 fois
Critères d'attribution :
Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.
Remise des offres : 13/10/23 à 12h00 au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.
Validité des offres : 3 mois, à compter de la date limite de réception des offres.
Modalités d'ouverture des offres :
Date : le 13/10/23 à 14h00
Lieu : MAIRIE DE MODANE
Renseignements complémentaires :
Il s'agit d'un marché périodique : OUI
Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :
Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : NON
Instance chargée des procédures de recours :
TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE GRENOBLE, 2 Place de Verdun, BP 1135, 38022 Grenoble - Cedex, Tél : 04 76 42 90 00 - Fax : 04 76 42 22 89, mél : greffa.ta-grenoble@juradm.fr
Envoi à la publication le : 21/09/23
Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 21/09/23
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://ledauphine.marchespublics-eurolegales.com>

360997900

AVIS

Plan local d'urbanisme

COMMUNE DE VALLOIRE
Modification simplifiée N° 2 du Plan Local d'Urbanisme
Mise à disposition du dossier au public

Par délibération du 07 septembre 2023, le conseil municipal de Valloire a défini les modalités de mise à disposition au public du dossier de modification simplifiée n° 2 du Plan Local d'Urbanisme : dossier consultable du 25 septembre au 27 octobre 2023, en mairie de Valloire aux jours et heures habituels d'ouverture (du lundi au vendredi de 9h00 à 12h et de 15h00 à 17h00). Le dossier sera également mis en ligne sur le site internet de la mairie : <http://www.mairie-valloire.fr>. Le public pourra consigner ses observations sur le registre mis à disposition ou les adresser par écrit à la mairie à l'adresse suivante : Monsieur le Maire de Valloire - Mairie de Valloire - 1 Place de la Mairie - 73450 VALLOIRE.

366756900

L'avis de mise à disposition du public a été affiché en mairie à compter du 18 septembre 2023, sur les panneaux d'affichage de la mairie entre le 13 et le 18 septembre 2023 et le site internet de la mairie à compter du 18 septembre 2023.

Envoyé en préfecture le 16/11/2023

Reçu en préfecture le 16/11/2023

Publié le 16/11/2023

ID : 073-217303064-20231114-23_11_117-DE



Capture d'écran de l'information sur le site internet de la commune de Valloire

The screenshot shows the website of the Valloire municipality. At the top, there is a navigation menu with categories: LA COMMUNE, SERVICES MUNICIPAUX, ENVIRONNEMENT, ACTUALITÉS, SERVICES À LA PERSONNE, VIE LOCALE, and TOURISME. Below the menu is a large banner image of a mountainous landscape with a village. The main content area is divided into several sections:

- ACCUEIL**: A sidebar menu with links for "Vivre à Valloire", "HORAIRES SERVICES DE LA MAIRIE", "DÉMARCHES ADMINISTRATIVES", "HORAIRES D'OUVERTURE DE L'EGLISE", and "Le Colporteur".
- La mairie de VALLOIRE vous accueille...**: A section with contact information for the town hall, including a website, phone number, and email address. It also features a "Villes et Villages Fleuris" logo.
- TELEPHONES ASTREINTES MAIRIE...**: A section listing emergency contact numbers for the town hall.
- Taxe de séjour du nouveau...**: A section providing information about the tourist tax, including a link to "Toutes nos lettres".
- Procès verbaux des Conseils Municipaux année 2023**: A section for the minutes of the municipal council meetings for the year 2023.
- Modification simplifiée n° 2 du PLU**: A section for the simplified modification of the local urban plan (PLU), which is circled in red in the screenshot.

On the right side of the page, there is a portrait of the mayor and a link labeled "L'ÉDITO DE MR LE MAIRE".

La mise à disposition du public du dossier de la modification s'est déroulée du 25 septembre 2023 au 27 octobre 2023.

Une remarque a été reçue par courrier.

Envoyé en préfecture le 16/11/2023

Reçu en préfecture le 16/11/2023

Publié le 16/11/2023

Breton
Le Traut

ID : 073-217303064-20231114-23_11_117-DE

	Pétitionnaire	Réception	Observations	Réponses des élus
1	Association Valloire Nature et Avenir	18-10-2023	<p>Estime :</p> <p>1/ la modification du PLU ne va pas dans le sens annoncé puisqu'elle supprime, en dehors des corridors écologiques, toute mesure de protection de la biodiversité.</p> <p>2/ Le projet d'un parking de 3000 m² au sein du corridor 2 (emplacement réservé ER10) est également en contradiction avec les objectifs annoncés.</p>	<p>1/ L'objectif de la modification est de clarifier et d'homogénéiser le règlement du PLU dans les secteurs d'intérêt écologique. Il s'agit de préciser les enjeux de la trame verte et bleue à l'échelle communale en proposant un règlement graphique hiérarchisé aux fins de repérage des différents types d'espaces naturels et un règlement écrit adapté à la fonction écologique de chacun.</p> <p>Plus précisément, dans les secteurs d'intérêt écologique repérés au titre de l'article L 151-23 du code de l'urbanisme situés dans les zones indicées "s" au règlement graphique, seuls seront autorisés les travaux de renouvellement des équipements et aménagements existants de notre domaine skiable sous condition de réalisation d'une étude d'impact conformément aux articles L 122-1 et L 122-3-4 du code de l'environnement afin de définir la potentialité réelle des milieux en présence par rapport à la reproduction du Tétrás Lyre et ainsi démontrer l'absence d'incidence sur l'espèce.</p> <p>2/ Cet emplacement réservé ne fait pas l'objet de cette modification.</p>